

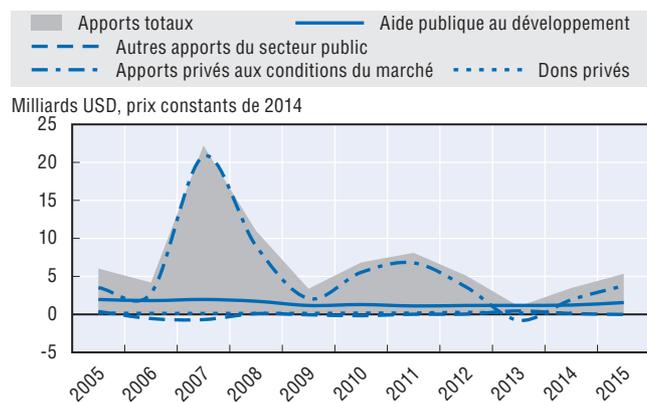
AUTRICHE

Contribution de l'Autriche au renforcement des données pour le développement

Selon l'ensemble de données du Rapport sur le soutien des partenaires à la statistique (PRESS) de 2017, les engagements de l'Autriche en faveur du financement des capacités et systèmes statistiques nationaux des pays en développement se sont élevés en moyenne à 0.96 million USD par an en 2013-15.

Apports financiers de l'Autriche aux pays en développement

Graphique 10.1. Apports nets de ressources aux pays en développement, 2005-15, Autriche



Note : On ne dispose pas de données sur les dons privés pour 2015.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933491744>

L'Autriche utilise l'APD pour mobiliser d'autres ressources au service du développement durable

- Ses engagements d'APD pour la promotion de l'aide pour le commerce et l'amélioration des résultats commerciaux des pays en développement et de leur intégration dans l'économie mondiale se sont élevés à **68.2 millions USD** en 2015 (+17.2 % en termes réels par rapport à 2014).

Résultats obtenus par l'Autriche au regard des engagements pris en faveur de l'efficacité de la coopération pour le développement

Tableau 10.1. Résultats du cycle 2016 de suivi du Partenariat mondial, Autriche

	Alignement et appropriation par les pays (%)				Prévisibilité (%)		Transparence		
	Utilisation des cadres de résultats propres aux pays	Financement inscrit aux budgets des pays	Financement par le biais des systèmes nationaux	Aide non liée	Prévisibilité annuelle	Prévisibilité à moyen terme	Données rétrospectives (OCDE-CAD SNPC)	Données prévisionnelles (OCDE-CAD EDP)	Publication au registre de l'IITA
2016	83.8	62.3	32.7	36.4	88.1	58.1	excellent	bon	-
Année de référence	-	76.7	59.0	57.9	99.7	73.2	excellent	excellent	-
Tendance	-	↓	↓	↓	↓	↓	=	↓	

Note : Voir la note méthodologique en annexe B pour de plus amples informations sur les indicateurs.

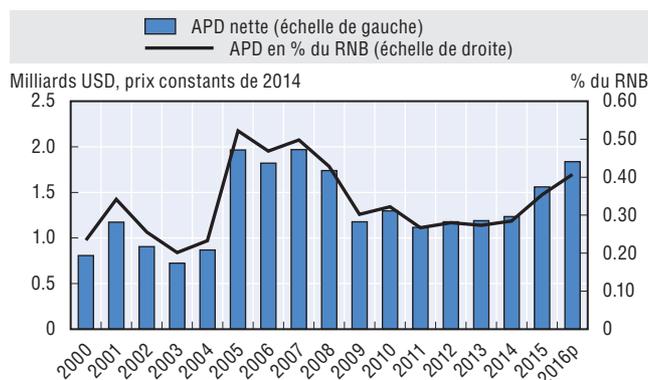
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933495029>

Aide publique au développement dispensée par l'Autriche

En 2016, les apports nets d'APD de l'Autriche se sont élevés à 1.6 milliard USD (données provisoires), soit 0.41 % de son revenu national brut (RNB) et une augmentation de 18.3 % en termes réels par rapport à 2015, imputable en grande partie à un accroissement des dépenses consacrées aux réfugiés sur son territoire et des contributions multilatérales. L'Autriche prévoit de doubler le budget consacré à la coopération bilatérale d'ici 2021. La part non liée de l'APD autrichienne (hors frais administratifs et coût des réfugiés dans le pays donneur) a été de 36.4 % en 2015 (contre 48.2 % en 2014), tandis que la moyenne des pays du CAD ressortait à 78.1 %. L'élément de libéralité de l'APD totale a été de 100 % en 2015.

En 2016, le coût des réfugiés dans le pays donneur s'élevait à 596 millions USD, soit une hausse de 34.3 % en termes réels par rapport à 2015, et représentait 37.7 % de l'APD nette totale de l'Autriche.

Graphique 10.2. APD nette : Évolution en volume et en pourcentage du RNB, 2000-16, Autriche

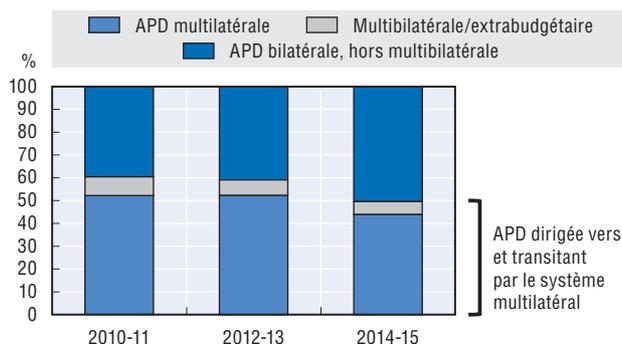


p : données préliminaires.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933491758>

En 2015, 59.3 % de l'APD autrichienne ont été dispensés au niveau bilatéral. L'Autriche a affecté 40.7 % de son APD totale aux contributions au budget central des organisations multilatérales, ce qui est supérieur à la moyenne des pays du CAD (26.2 %). Elle a aussi dirigé 7.7 % de son APD bilatérale vers des projets précis exécutés par des organisations multilatérales (contributions multilatérales/extrabudgétaires).

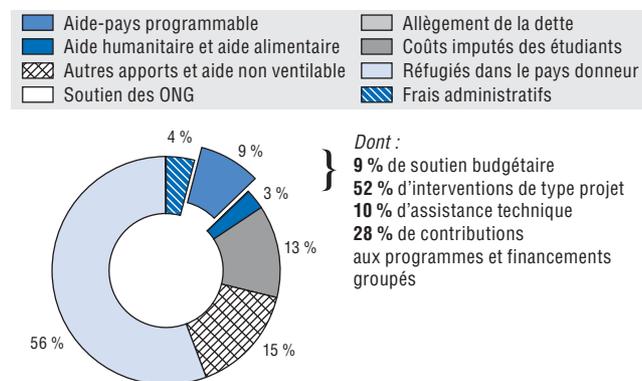
Graphique 10.3. Part de l'APD dirigée vers et transitant par le système multilatéral, moyennes sur deux ans, versements bruts, Autriche



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933491763>

En 2015, 8.7 % seulement de l'APD bilatérale autrichienne ont fait l'objet d'une programmation avec les pays partenaires, ce qui place la part de l'aide-pays programmable (APP) de l'Autriche en deçà de la moyenne des pays du CAD, qui s'établissait à 48.8 % en 2015. Les interventions de type projet ont représenté 52 % de l'APP. L'Autriche a consacré 56 % de son APD bilatérale aux réfugiés sur son territoire.

Graphique 10.4. Composition de l'APD bilatérale, 2015, versements bruts, Autriche

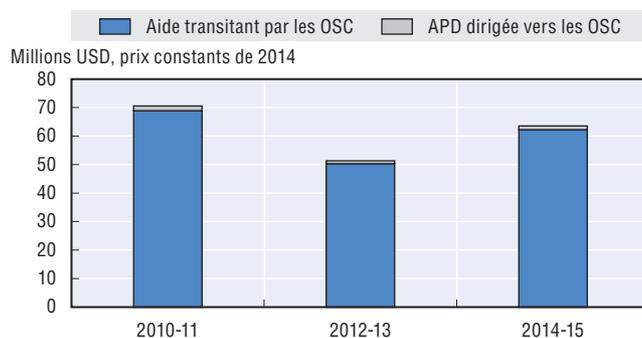


Dont :
 9 % de soutien budgétaire
 52 % d'interventions de type projet
 10 % d'assistance technique
 28 % de contributions aux programmes et financements groupés

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933491779>

En 2015, l'APD bilatérale dirigée vers les organisations de la société civile (OSC) et transitant par celles-ci s'est élevée à 49.3 millions USD. L'APD dirigée vers les OSC et acheminée par leur intermédiaire a diminué de 15.5 % en volume par rapport à 2014. En pourcentage de l'APD bilatérale, le soutien affecté aux OSC a diminué pour passer de 10.7 % en 2014 à 6.3 % en 2015. La moyenne du CAD était de 16.9 %.

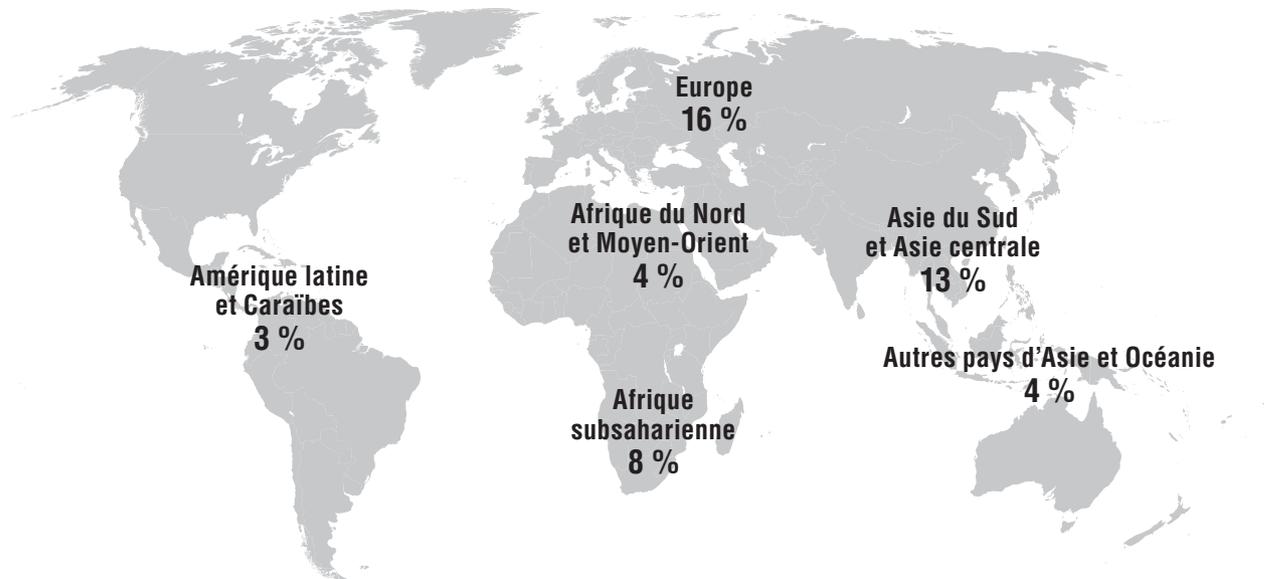
Graphique 10.5. APD bilatérale dirigée vers et transitant par les OSC, moyennes sur deux ans, versements bruts, Autriche



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933491782>

En 2015, l'APD bilatérale autrichienne a été principalement orientée vers l'Europe orientale, l'Afrique subsaharienne, ainsi que l'Asie du Sud et l'Asie centrale. L'Autriche a ainsi affecté 107.3 millions USD à l'Europe orientale, 50.3 millions USD à l'Afrique subsaharienne et 32 millions USD à l'Asie du Sud et l'Asie centrale. L'APD dirigée vers l'Asie du Sud et l'Asie centrale a sensiblement baissé (-76 % en termes réels) entre 2014 et 2015.

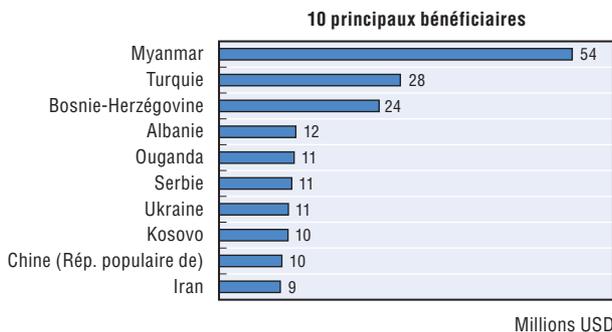
Graphique 10.6. Répartition de l'APD bilatérale par région, moyenne 2014-15, versements bruts, Autriche



Note : La répartition par région de 51 % de l'APD bilatérale ventilée n'est pas spécifiée pour 2014-15. Cette part de l'aide n'est pas représentée sur la carte. [StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933491790](http://dx.doi.org/10.1787/888933491790)

L'Autriche a affecté 15.5 % de son APD bilatérale aux dix principaux bénéficiaires de son aide. Trois de ses 11 pays partenaires prioritaires (Albanie, Kosovo et Ouganda) en font partie. Le soutien apporté par l'Autriche aux contextes fragiles a représenté un montant de 63.4 millions USD en 2015 (8 % de l'APD bilatérale brute).

Graphique 10.7. APD bilatérale apportée aux principaux bénéficiaires, moyenne 2014-15, versements bruts, Autriche

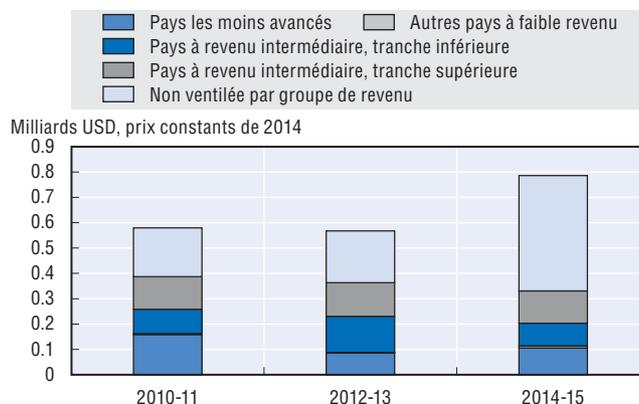


[StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933491809](http://dx.doi.org/10.1787/888933491809)

En 2015, 5.6 % de l'APD bilatérale de l'Autriche (44.2 millions USD) ont été affectés aux pays les moins avancés (PMA). Ce pourcentage est inférieur à la moyenne du CAD qui était de 24.3 % en 2015. L'aide aux PMA a considérablement baissé en pourcentage de l'APD bilatérale en 2015, après avoir été en hausse jusqu'en 2014 pour atteindre 24.9 %. Ce sont les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui ont reçu la part la plus importante de l'APD bilatérale de l'Autriche en 2015 (13.4 %), mais il faut noter que 70.1 % de cette aide n'étaient pas ventilés par groupe de revenu.

L'APD totale de l'Autriche aux PMA a représenté 0.06 % de son RNB en 2015, ce qui est inférieur à l'objectif de 0.15 % fixé par les Nations Unies.

Graphique 10.8. APD bilatérale par groupe de revenu, moyennes sur deux ans, versements bruts, Autriche



[StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933491817](http://dx.doi.org/10.1787/888933491817)

En 2015, 26.9 % de l'APD bilatérale de l'Autriche ont été affectés aux infrastructures et services sociaux. Un montant total de 220.8 millions USD au titre de l'APD bilatérale a été consacré aux secteurs sociaux, une place importante ayant été faite à l'éducation (136.9 millions USD) et à la santé (28.7 millions USD). L'aide humanitaire a représenté 23.2 millions USD. En 2015, conformément à ses engagements au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Autriche a annoncé que les énergies renouvelables constituaient un nouveau domaine prioritaire.

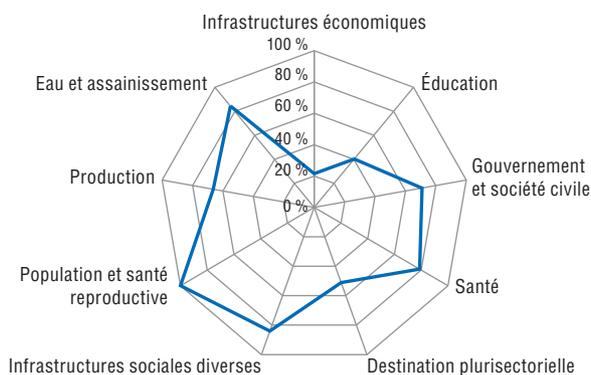
Graphique 10.9. Répartition de l'APD bilatérale par secteur, moyenne 2014-15, engagements, Autriche



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933491826>

L'APD bilatérale en faveur de l'égalité hommes-femmes s'est élevée à 72.6 millions USD en 2015. L'égalité des sexes est une question transversale prioritaire de la coopération autrichienne pour le développement. Lors de l'examen par les pairs dont l'aide de l'Autriche a fait l'objet en 2015, il a été recommandé à celle-ci de définir plus précisément ses priorités concernant l'intégration des questions transversales, et de s'assurer qu'elle disposait des outils et ressources nécessaires pour en permettre la concrétisation. En 2015, 44.9 % de l'aide bilatérale ventilable avaient l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour objectif principal ou significatif. Ce chiffre est en hausse par rapport à celui de 2014 (29.3 %) et supérieur à la moyenne des pays du CAD pour 2015 (36.3 %). L'aide de l'Autriche à la population et à la santé reproductive, à l'eau et à l'assainissement, est axée sur la problématique hommes-femmes.

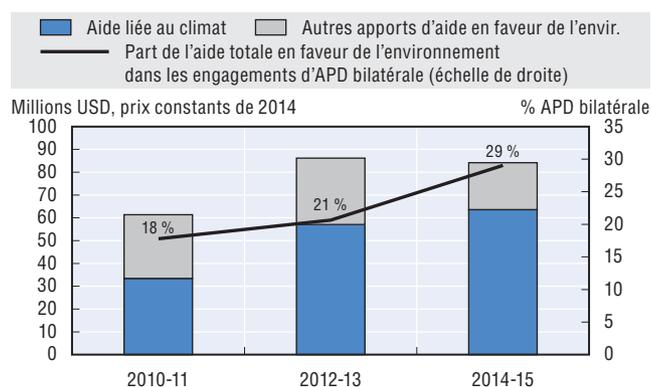
Graphique 10.10. Part de l'APD bilatérale ventilable à l'appui de l'égalité hommes-femmes par secteur, 2015, engagements, Autriche



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933491832>

L'APD bilatérale au titre de l'environnement s'est élevée à 77.2 millions USD en 2015. Agir pour remédier aux problèmes d'environnement de portée mondiale constitue une priorité absolue pour l'Autriche, mais la prise en compte systématique des questions d'environnement dans toutes les composantes du programme est un effort qui demande à être poursuivi, et l'Autriche doit s'assurer qu'elle dispose des outils et ressources nécessaires pour pouvoir concrètement œuvrer dans ce sens. En 2015, 33 % de son aide bilatérale ventilable étaient orientés vers l'environnement, et 22.9 % (53.6 millions USD) concernaient tout particulièrement le changement climatique, contre respectivement 33.2 % et 26.2 % pour la moyenne des pays du CAD.

Graphique 10.11. APD bilatérale ventilable à l'appui des objectifs environnementaux mondiaux et locaux, moyennes sur deux ans, engagements, Autriche



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933491848>

Note à l'intention des lecteurs : L'annexe B présente des notes méthodologiques concernant les définitions et les outils de mesure utilisés pour l'établissement des profils des membres du Comité d'aide au développement.

Référence

OCDE (2015), *OECD Development Co-operation Peer Reviews: Austria 2015*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264227958-en>.



Extrait de :
Development Co-operation Report 2017
Data for Development

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/dcr-2017-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Autriche », dans *Development Co-operation Report 2017 : Data for Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2017-14-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.